

Mode de Paiement :

Afin de régler vos factures vous pouvez :

- Payer en ligne (CB) via le portail famille Léo Lagrange, <http://leo-lagrange.l31031.portail-defi.net/>.
- Payer en espèces, chèques, chèques vacances, chèques CESU en les déposant dans la boîte aux lettres du Service Enfance Léo Lagrange à l'entrée des locaux de l'Ecole Élémentaire Georges Brassens, 2 avenue Segusino à Saint Jory.

Attestations CAF :

ALAE

Afin de bénéficier du tarif correspondant à votre quotient familial, une attestation CAF à jour doit être envoyée par mail à service-enfance-saintjory@leolagrange.org pour qu'elle soit prise en compte. Lorsque votre situation change, vous devez l'actualiser en renvoyant votre attestation. Aucun avoir ne sera effectué sur les factures déjà éditées.

ALSH

Afin de bénéficier de la réduction de la CAF « Vacances et loisirs », vous devez nous fournir à chaque début d'année civile votre attestation de quotient familial de **JANVIER** (de l'année en cours).

QF en euros	0-400€	401-600€	601-800€
Montant de la réduction par jour	5€	4€	3€

Contact :

Pour toutes questions ou informations, veuillez contacter Madame BRUNELLO Roselyne

- Soit par mail à service-enfance-saintjory@leolagrange.org (à privilégier)
- Soit par téléphone au 07 67 53 81 15

ALAE

Tarifs ALAE MATIN et/ou SOIR			
Tranche quotient familial	Matin	Soir	TOTAL
Moins de 599	0.35€	0.55€	0.90€
600 à 999	0.40€	0.60€	1€
1000 à 1299	0.43€	0.63€	1.06€
1300 à 1699	0.47€	0.67€	1.14€
Plus de 1700 et extérieurs	0.50€	0.70€	1.20€

Tarifs ALAE MIDI	
Tranche quotient familial	Tarifs
Moins de 599	0,28€
600 à 999	0,30€
1000 à 1299	0,32€
1300 à 1699	0,34€
Plus de 1700 et extérieurs	0,36€

Tarifs ALAE Mercredi/ ALSH Vacances				
Tranche Quotient Familial	Tarif journée (repas inclus)	Tarif demi-journée	Tarifs ½ Journée Avec Repas	Tarifs ½ Journée Avec Repas (Hors Communes)
moins de 449	7.00 €	3.00 €	4€	10.70€
de 450 à 599	8.50 €	4.00 €	5.80€	11.66€
de 600 à 999	9.75 €	4.50 €	7€	12.50€
de 1000 à 1299	11.00 €	5.00 €	8€	13.10€
de 1300 à 1699	11.50 €	5.50 €	9€	13.70€
plus de 1700	12.50 €	6.00 €	10€	14.30€
2ème enfant (sur la même période)	-1.00 €	-0.50 €		
3ème enfant (sur la même période)	-2.00 €	-1.00 €		
Tarifs extérieurs	19.00 €	9.50 €		

La facturation de l'ALAE se met en place lorsque l'enfant est présent sur un des temps de l'Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole, il n'y a pas besoin d'inscription préalable les lundis, mardis, jeudis et vendredis lors des périodes scolaires. Vous serez facturés par la Fédération Léo Lagrange.

Inscriptions Restauration Scolaire :

Pour les écoles publiques :

Le temps d'accueil de la pause méridienne comprend la restauration, l'enfant doit être **préalablement** inscrit à la restauration scolaire à la Mairie.

Pour cela vous pouvez joindre le service des Affaires scolaires au **05 62 22 91 82** ou par mail : affaires.scolaires@saint-jory.fr. Vous pouvez également inscrire votre enfant via le portail Famille de la Mairie, vous trouverez le lien sur le site de la Mairie de Saint Jory dans la rubrique « Restauration Scolaire ».

Le repas sera facturé par les services de la Mairie, le temps ALAE par le service Enfance Léo Lagrange.

Pour l'école Ste Geneviève :

Le temps d'accueil de la pause méridienne comprend la restauration, l'enfant doit être **préalablement** inscrit à la restauration de l'école Ste Geneviève. Le repas sera facturé par l'établissement, le temps ALAE par le service Enfance Léo Lagrange.

ALSH : Mercredi et Vacances

Accueils de Loisirs Mercredis

→ Suite à la mise en place de la réforme scolaire (4 jours), le mercredi constitue désormais un temps ALAE. Les familles peuvent inscrire leurs enfants en demi-journée ou journée, les accueils de loisirs sont ouverts de 07h à 19h00.

Pour inscrire votre enfant :

- Vous devez respecter un délai de prévenance de 7 jours, ainsi qu'en cas d'annulation. Vous pouvez les inscrire en obtenant le formulaire d'inscription à l'accueil de l'ALAE, par mail à alaebrassens@leolagrange.org (pour l'élémentaire) à alaeacan@leolagrange.org (pour la maternelle), via le portail famille Léo Lagrange : <http://leo-lagrange.l31031.portail-defi.net/>.

Accueils de Loisirs Vacances :

Pour inscrire votre enfant :

- Vous pouvez effectuer les inscriptions de la manière suivante :
 - Via le formulaire qui est distribué dans les classes par l'intermédiaire du cartable, en nous retournant celui-ci dans la boîte aux lettres du service enfance Léo Lagrange à l'entrée de l'école élémentaire Georges Brassens, 2 avenue Ségusino à Saint Jory
 - par mail à l'adresse alshélémentaire.vacances@gmail.com ou alshmaternel.vacances@gmail.com;
 - via le portail famille Léo Lagrange : <http://leo-lagrange.l31031.portail-defi.net/>.
- Vous devez respecter le délai notifié sur le portail famille et sur le formulaire d'inscription ainsi que la procédure. Par conséquent, si le cadre présenté n'est pas respecté l'inscription pourra être refusée.

Dans le cas où les délais d'annulation pour l'ALAE ou l'ALSH ne seraient pas respectés, toutes les inscriptions seront dues sauf pour des raisons médicales justifiées.